LETTRE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

N°2015-03
MARS 2015

SERVICES TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

SOMMAIRE

1. Agenda 1
2. Architecture bâtiment, logistique et énergie 2
2.1 Energie et climat 2
2.2 Architecture, bâtiment et logistique 4
3. infrastructures publiques et réseaux 5
3.1 Patrimoine de voirie 5
3.2 Eau et assainissement 6
3.3 Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales 8
4. ingénierie écologique 8
4.1 Nature en ville et paysage 8
4.2 Environnement 9
4.3 Déchets et propreté urbaine 12

1. AGENDA

Rencontres Nationales de l'Ingénierie Publique Territoriale
11-12 juin 2015, Toulouse

La nouvelle compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi) : enjeux et conséquences pour les collectivités
16 juin 2015, Montpellier

La loi de programmation sur la transition énergétique
23 juin 2015, Montpellier

2. ARCHITECTURE BATIMENT, LOGISTIQUE ET ENERGIE

2.1 Energie et climat

Construction : cap sur le bâtiment à énergie positive / DESCAMPS OLIVIER
Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2263, 30/03/2015, p. 20-26
http://archives.lagazettedescommunes.com/28175572/-ew-cap-ew-sur-le-ew-batiment-ew-a-ew-energie-ew-ew-positive-ew

Passer à l'énergie positive exige de compenser des usages traditionnels (chauffage, éclairage), mais aussi d'intégrer d'autres paramètres jusqu'alors oubliés, comme l'énergie grise. Expériences - Habitat Nord 79 (Deux-Sèvres) : procéder par étapes avec le label "Effinergie +" ; Montpellier (Hérault) : travailler sur le neuf mais aussi sur les bâtiments existants.

- Les éléments clés pour réussir son projet : Au-delà du travail sur l'enveloppe du bâtiment, il faut aussi prendre en compte son orientation ou son système de ventilation pour limiter les compensations en énergies renouvelables. Expériences : CC du pays d'Apt Lubéron (Vaucluse). Les premiers enseignements à tirer des constructions pionnières ; Aquitaine : prendre le temps d'affiner les réglages
- « La grande question, c'est le comportement des usagers » - Fort de plusieurs retours d'expérience, le directeur du bureau de consultants La Calade, Philippe Outrequin, insiste sur le volet comportemental dans les projets de bâtiments basse consommation.

Autoconsommation : les idées à concrétiser
ENVIRONNEMENT MAGAZINE HEBDOMADAIRE, n° 10/2015, 23/03/2015, p. 9

Le groupe de travail sur l'autoconsommation vient de publier son rapport. Il propose plusieurs pistes pour soutenir le développement de l'autoconsommation. Des idées qui satisferont les professionnels...à condition qu'un calendrier y soit adjoint.

"La transition énergétique, ça rapporte !" / GARRIGUES Arnaud, MADOUI Laurence, THEROND Hugo
Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2260, 09/03/2015, p. 8-9
http://archives.lagazettedescommunes.com/27688220/-ew-la-ew-ew-transition-ew-ew-energetique-ew-ew-ca-ew-ew-rapporte-ew

Après le vote solennel du projet de loi sur la transition énergétique au Sénat, Ségolène Royal revient sur les enjeux de l'action des collectivités en matière d'énergie, de transports et de déchets.

Précarité énergétique : fourbir ses armes / TUBIANA FABIAN
Environnement magazine, n° 1735, 01/03/2015, p. 39-47

La guerre contre le fléau grandissant de la précarité énergétique s'intensifie. C'est à la collectivité qu'il revient de construire la stratégie de lutte en mobilisant l'ensemble des partenaires impliqués. Objectif : mettre en place l'organisation la plus efficace possible, repérer les bénéficiaires grâce à un réseau de lanceurs d'alerte et convaincre ces ménages de s'engager dans la rénovation de leur logement.

Ce dossier comprend les articles suivants :

1- structurer la réponse publique
2- repérer les ménages précaires
3- convaincre de réaliser des travaux

Biogaz : réussir son projet de méthanisation / MICHAUT CECILE
Environnement magazine & énergie, n° 21, 01/03/2015

Les déchets agricoles ne méthanisent pas comme les graisses d'abattoir ou les déchets de cuisine. Si la nature et la quantité des intrants déterminent en grande partie les technologies et les conditions d'exploitation des méthaniseurs, d'autres critères ne sont pas à négliger. Comme la valorisation énergétique, l'acceptation locale et la sécurité.

Ce dossier comprend trois articles :

1- choisir son méthaniseur
2- maîtriser les risques
3- exploiter, c'est anticiper

Bâtiment et énergie : florilège des derniers textes parus / BOMSTEIN DOMINIQUE
Environnement magazine & énergie, n° 21, 01/03/2015, p. 43-44

Aménagements de la réglementation thermique 2012, interdiction de vendre des logements sociaux énergivores, réforme du dispositif de l'éco prêt à taux zéro : panorama des évolutions pour 2015 concernant les économies d'énergie dans le bâtiment.

Biogaz : la France cherche son modèle / FEVRIER Hélène, WEISS Bénédicte
Alternatives économiques, n° 344, 03/2015, p. 60-63

La méthanisation représente un potentiel non négligeable pour boucler l'équation énergétique de la France de demain; mais attention aux effets pervers.

Conférence Climat 2015 : les collectivités locales mobilisées / STEIWER Nathalie
Maires de France, n° 322, 03/2015, p.24-25

À quelque mois de la Conférence mondiale sur le climat en décembre 2015 à Paris, les représentants des collectivités locales européennes s'organisent pour peser dans les négociations. L'objectif de la 21e Conférence des parties (COP21) est d'arriver à un accord contraignant pour limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C.

Territoires à énergie positive : consommer moins, produire plus / LEMARC Kranck
Maires de France, n° 322, 03/2015, p. 38-39

Les territoires à énergie positive (Tepos) sont fortement encouragés par l'État. Le principe est simple : se fixer l'objectif d'équilibrer la production et la consommation d'énergie sur un territoire. Le projet de loi de transition énergétique contient des dispositions qui intéressent les Tepos et les collectivités qui, pour certaines, se sont déjà lancées dans la démarche, comme l'illustre les exemples dans les Côtes-d'Armor et dans l'Isère.

Projet de loi de transition énergétique : la commission mixte paritaire ne parvient pas à un accord / DUBAIL CHARLES-HENRY
Droit de l'environnement, n° 232, 03/2015, p. 90

Le 3 mars 2015, le projet de loi de transition énergétique a été adopté en première lecture par le Sénat. Néanmoins, sept jours plus tard, la commission mixte paritaire n'est pas parvenue à un accord sur une version commune du projet de loi.

Projet de loi de transition énergétique : une occasion manquée ? / LEMARC Franck
Maires de France, n° 322, 03/2015, p. 40-41

Rappel de ce qui figure (et sur ce qui n'y figure pas) dans le texte actuellement en discussion au Parlement, sur les territoires à énergie positive.

Un Tepos à l'échelle d'un pays / LEMARC Franck
Maires de France, n° 322, 03/2015, p. 43

Le syndicat mixte Pays Sud Grésivaudan regroupe trois communautés de communes dans l'Isère. C'est à cette échelle que les élus ont choisi de travailler.

Vers des routes à énergie positive / LUNEAU Sylvie
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 50

Dans le cadre de son projet de « route de 5e génération » (R5G), l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar) expérimente plusieurs technologies visant à produire de l'énergie. L'une par la géothermie, l'autre par le solaire.

La politique européenne de l'énergie : entre les faits et l'air du temps / LESOURNE JACQUES
Commentaire, n° 149, 03/2015, p. 115-122

Au moment où à Bruxelles s'est mise en place la nouvelle Commission de l'Union européenne, une analyse critique de la politique européenne de l'énergie telle qu'elle a été développée depuis une dizaine d'années sera particulièrement instructive. Elle suppose d'expliciter les questions relatives au changement climatique, d'évoquer les débats que soulève l'écologie politique et de rappeler les fondements de cette stratégie de l'énergie. Le bilan que l'on peut alors dresser est nuancé, car il combine de graves échecs, des échecs coûteux et quelques réussites qui restent à confirmer. Des suggestions s'en dégagent, destinées aux États membres et à la nouvelle Commission.

Travailler de façon transversale / LEMARC Franck
Maires de France, n° 322, 03/2015, p. 42

La communauté de communes du Mené, dans les Côtes-d'Armor, est engagée dans une démarche Tepos depuis dix ans, avec de nombreuses réalisations.

Une mairie rurale chauffée au gaz / FACOMPREZ Christiane
Maires de France, n° 322, 03/2015, p. 46

Le choix des élus Préveranges (Cher), il y a 2 ans, d'opter pour un chauffage au propane dans les nouveaux locaux de la mairie se révèle judicieux.

Le contrat de performance énergétique / LESQUEL Emmanuelle
Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 288, 03/2015, p. 43

En signant un contrat de performance énergétique (CPE), il est possible de garantir la performance finale des investissements de rénovation énergétique. De plus, en jouant sur le coût global, le CPE réduit souvent la charge financière pour la collectivité.

Baromètre éolien / EUROBSERV'ER
Systèmes solaires : le journal des énergies renouvelables, n° HS n°16, 02/2015, p. 46-61

Après avoir ralenti en 2013, le marché mondial de l'éolien est reparti à la hausse pour établir un nouveau record d'installation; Plus de 52 GW éoliens ont été installés dans le monde en 2014, contre une puissance d'un peu moins de 37 GW en 2013. Le marché a donc fait un bond de 41,4% l'an dernier, portant la puissance mondiale cumulée à plus de 371 GW.
http://www.energies-renouvelables.org/observ-er/html/energie_renouvelable_france/BaroElec2014_Integral.pdf

2.2 Architecture, bâtiment et logistique

Charpente : Notre Dame de Paris dévoile son ossature
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5809, 27/03/2015, p. 83-84

Deux architectes ont travaillé durant un an pour pallier l'absence de relevé de la charpente de la cathédrale.

Accessibilité : Ad'AP, nouvelle obligation pour les établissements recevant du public / D'ERCEVILLE HUBERT
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5808, 20/03/2015, p. 83-84

L'ordonnance adoptée le 26 septembre 2014 assouplit la loi sur l'accessibilité de 2005 qui prévoyait une échéance au 1er janvier 2015 et des sanctions en cas de non-respect des délais. Mais elle instaure une nouvelle obligation aux propriétaires ou gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP). Ils devront déclarer au préalable les travaux prévus et leur planning sur trois ans au maximum dans un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Accessibilité : un marché de 58 milliards d'euros / D'ERCEVILLE HUBERT, POUTHIER ADRIEN
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5807, 13/03/2015, p. 20-21
http://www.lemoniteur.fr/137-energie/articles/27902830-accessibilite-un-marche-de-58-milliards-d-euros

La relance des travaux liés à l'obligation de rendre accessibles les établissements recevant du public apporte un ballon d'oxygène aux entreprises du BTP. Mais la loi est parfois complexe… La profession s'organise. Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si l'obligation d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) est utile. Mais bien de préciser quand elle devra être respectée et comment opérer.

Préparer l'agenda d'accessibilité programmée / MAISONNEUVE Catherine
Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 288, 03/2015, p. 50-51

Plan de l'article :

1. Réunir les informations demandées
2. Relire les clauses du bail
3. Vérifier si l'ERP n'est pas déjà accessible
4. S'interroger sur la durée de l'AD'AP
5. Étayer la demande de périodes supplémentaires
6. Justifier l'impossibilité de dépôt
7. Revoir les diagnostics d'accessibilité
8. Anticiper une demande de dérogation
9. Prévoir un "rush" des dossiers de 5e catégorie

Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine, au service du développement durable des territoires / COULAUD Nathalie
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 66-67

Créées par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (article 28), les aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (Avap) sont amenées à remplacer les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) à partir de juillet 2015. Dans cette période transitoire, les ZPPAUP continuent de produire leurs effets mais toute révision implique de transformer la ZPPAUP en Avap.

3. INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET RESEAUX

3.1 Patrimoine de voirie

Un progiciel pour mieux gérer les infrastructures / LAURENT ANTHONY
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5808, 20/03/2015, p. 28

Advitam propose sa solution ScanPrint IMS pour la gestion, la surveillance et l'entretien des ouvrages.

Le Sénat renforce la protection des chemins vicinaux
lagazettedescommunes.com, 12/03/2015
www.lagazettedescommunes.com/335831/le-senat-renforce-la-protection-des-chemins-vicinaux/

Le Sénat a adopté jeudi 12 mars à l'unanimité, en première lecture, une proposition de loi centriste renforçant la protection des chemins vicinaux.

Vers une victoire des sociétés d'autoroutes face aux pouvoirs publics
lagazettedescommunes.com, 11/03/2015
www.lagazettedescommunes.com/335450/vers-une-victoire-des-societes-dautoroutes-face-aux-pouvoirs-publics/

Après six mois de tempête politique, les sociétés d'autoroutes semblent en passe de sortir victorieuses de leur affrontement avec les pouvoirs publics: un groupe de travail a conclu qu'elles ne réalisaient pas de "surprofits" et a préconisé des réformes modestes.

Certification : route durable devient HQE infrastructures / LAURENT ANTHONY
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5806, 06/03/2015, p. 36
http://www.lemoniteur.fr/185-regles-techniques/articles/27638448-route-durable-devient-hqe-infrastructures

Remise au goût du jour, la certification Route durable devient HQE infrastructures. Les critères du nouveau référentiel ont été simplifiés et élargis à tous les types d'infrastructures routières.

Accessibilité : le Bas-Rhin à l'heure du bilan / BENABED SHAHINEZ
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 32-33

Le département a été l'un des premiers à élaborer un schéma directeur d'accessibilité pour son réseau de transport en 2007, afin de répondre aux exigences de la loi Handicap. Aujourd'hui, si des avancées ont été réalisées, des actions doivent encore être menées pour atteindre les objectifs fixés.

Optimiser sa politique de viabilité hivernale / DESCAMPS Olivier
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 54

Le Conseil Général de l'Ardèche gère sans prestataire ses opérations de déverglaçage et de déneigement. Il travaille néanmoins en bonne intelligence avec les communes du département et peut leur confier des responsabilités pour améliorer ses circuits d'intervention.

3.2 Eau et assainissement

Réforme territoriale : vers un service unique de l'eau à terme ? / MADOUI LAURENCE
lagazettedescommunes.com, 23/03/2015
http://www.lagazettedescommunes.com/339891/reforme-territoriale-vers-un-service-unique-de-leau-a-terme/

Pour le cabinet Calia conseil, le transfert aux intercommunalités à fiscalité propre de la gestion de l'eau et de l'assainissement peut être le prélude à un regroupement de ces deux compétences au sein d'un même service, dans le cadre d'une réforme ultérieure.

Le prix de l'eau augmente plus vite que l'inflation, ce qui n'est pas anormal / RAYNAUD ISABELLE
lagazettedescommunes.com, 20/03/2015
http://www.lagazettedescommunes.com/338600/le-prix-de-leau-augmente-plus-vite-que-linflation-ce-qui-nest-pas-anormal/?abo=1

Entre 2011 et 2014, les tarifs de l'eau dans les grandes villes françaises ont augmenté plus vite que l'inflation, selon une étude de 60 millions de consommateurs. Mais une augmentation des prix n'est pas forcément une mauvaise chose, car un prix bas peut cacher une augmentation future, comme le rappelle la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Compétence Gemapi : une organisation territoriale à construire / MARCANGELO-LEOS PHILIE
localtis.info, 20/03/2015
http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250268644671&cid=1250268640467

Dans un rapport rendu public ce 18 mars, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) s'efforce d'apporter des éléments d'éclairage et quelques suggestions sur l'épineuse question de gouvernance de la nouvelle compétence de gestion des eaux, des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi).

Eaux de surface : la France doit revoir son plan d'actions / GRAINDORGE JOEL
lagazettedescommunes.com, 16/03/2015
http://www.lagazettedescommunes.com/336676/eaux-de-surface-la-france-doit-revoir-son-plan-dactions/?utm_source=quotidien&utm_medium=Email&utm_campaign=17-03-2015-quotidien

La Commission européenne a publié le 9 mars 2015 une évaluation de la mise en œuvre par les États de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Le résultat n'est pas à la hauteur des enjeux : les programmes nationaux sont insuffisants pour atteindre le « bon état écologique » des milieux en 2015. La France a son lot de recommandations. Décryptage.

Eau et assainissement : vers une compétence intercommunale à la fin 2017 / MADOUI LAURENCE
lagazettedescommunes.com, 05/03/2015
http://www.lagazettedescommunes.com/333194/eau-et-assainissement-vers-une-competence-intercommunale-a-la-fin-2017/?utm_source=gm-club-technique&utm_medium=Email&utm_campaign=06-03-2015-alerte-email-club-technique

L'Assemblée nationale a adopté, le 4 mars, un amendement gouvernemental à la loi NOTRe, faisant de la gestion de l'eau et de l'assainissement des compétences intercommunales

Bio méthane : quand les STEP injecteront / BAHJEJIAN LYDIE
Environnement magazine & énergie, n° 21, 01/03/2015, p. 20

Depuis l'été dernier, les stations d'épuration peuvent injecter le bio méthane qu'elles produisent dans le réseau de gaz naturel. Selon une étude commandée par l'Ademe et GrDF, le potentiel pourrait atteindre 1,41 TWh par an d'ici à 2050. Les stations d'épuration de Strasbourg, Bordeaux et Grenoble vont bientôt injecter le bio méthane issu de leurs boues. Pour se lancer, elles attendaient l'autorisation, enfin parue en juin 2014. D'autres Step pourront-elles les suivre ? Quel est le potentiel de développement de cette filière?

Quand les STEP alimenteront le réseau de gaz / BAHJEJIAN LYDIE
Hydroplus, n° 227, 01/03/2015, p. 16

Les stations d'épuration peuvent désormais injecter leur biométhane dans les réseaux de gaz. Le potentiel injectable pourrait représenter 1,41 TWh par an d'ici à 2050.

Assainissement planté : de beaux sites fabriquent de l'eau propre / HADDAD YAEL
Paysage Actualités, n° 377, 01/03/2015, p. 28-29

L'association d'objectifs de qualité paysagère et de préservation de la ressource en eau se décline dans l'assainissement, l'adduction, la protection des rivières et l'aménagement de zones humides.

Directive-cadre sur l'eau : qui trop embrasse mal étreint / DELMOLINO ALEXANDRA
Hydroplus, n° 227, 01/03/2015, p. 20-25

La directive-cadre sur l'eau (DCE) impose d'atteindre le bon état des masses d'eau en trois étapes : 2015, 2021 et 2027. Trop ambitieux, les objectifs français ne seront pas tenus. La mise à niveau des outils de mesure, préalable complexe et indispensable, a mobilisé tous les efforts.

Eaux pluviales : gestion intégrée, mode d'emploi / DELMOLINO ALEXANDRA
Hydroplus, n° 227, 01/03/2015, p. 27-32

Sortis de l'ombre, les techniques alternatives aux réseaux sont déployées par un nombre croissant de collectivités pour réaliser une gestion à la source des eaux pluviales. Elles limitent le coût des investissements et, par leur plurifonctionnalité, représentent un atout pour l'aménagement urbain. Créer des espaces verts et gérer les pluies, intégrer le stockage des eaux pluviales sous les voiries, concevoir des logements avec des toitures terrasses, autant de stratégies à mettre en œuvre à l'échelle du territoire. Or, l'étape de conception requiert une réflexion en phase avec l'aménagement du territoire. Les ouvrages de gestion des eaux pluviales doivent répondre aux besoins des espaces public et privé et leur entretien, garant de leur efficacité sur le long terme, s'intégrer en amont des projets.
Dossier comprenant trois articles :
Privilégier une gestion à la source
Anticiper l'entretien dès la conception
Encadrer la rétrocession des ouvrages

Gestion des eaux pluviales : les bonnes pratiques / KLAAS BLANDINE
Revue des collectivités locales, n° 460, 03/2015, p. 38-45

La maîtrise et la gestion des eaux pluviales sont un enjeu fort pour les élus locaux, responsables de l'aménagement urbain. Mieux gérer le ruissellement c'est non seulement lutter contre le risque inondation mais c'est aussi
contribuer à limiter les rejets polluants dans le milieu naturel.

Assainissement : la concertation, une nécessité pour l'ANC / CYGLER Clément
Maires de France, n° 322, 03/2015, p. 56

Dans le domaine de l'assainissement non collectif, les relations entre Spanc et usagers sont parfois difficiles. Médiation et concertation sont indispensables.

Spanc : un équilibre financier difficile / GRAINDORGE Joël
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 42-43

Le Spanc étant un Spic, il doit mettre en place des redevances aux usagers et s'assurer d'un équilibre budgétaire en dépenses et recettes. La tarification choisie, sa taille, l'évolution des subventions, le choix des fréquences de contrôle sont autant de facteurs influençant cet équilibre.

3.3 Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales

Changement climatique : quand la mer monte / LENORMAND ANNE
localtis.info, 26/03/2015
http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250268674194&cid=1250268673697

Depuis deux décennies, le rythme d'élévation du niveau marin s'est accéléré, confirme un rapport présenté ce 25 mars à Ségolène Royal par un groupe d'experts coordonné par le climatologue Jean Jouzel. Les côtes françaises n'échappent pas à ce phénomène planétaire aux impacts multiples : risque d'aggravation des submersions marines, recul du trait de côte du fait de l'érosion, intrusions salines dans les aquifères côtiers. En matière d'urbanisme comme de conception et d'adaptation des ouvrages côtiers et portuaires, des adaptations sont d'ores et déjà nécessaires.

Ferroviaire : comment les régions prennent le pouvoir / SANSON MANUEL
lagazettedescommunes.com, 23/03/2015
www.lagazettedescommunes.com/339711/ferroviaire-comment-les-regions-prennent-le-pouvoir/

Les collectivités investissent de plus en plus en dehors de leur compétence obligatoire. En contrepartie, elles militent pour un rééquilibrage du rapport de force avec la SNCF et l'Etat.

Canal du Midi : l'espoir renait de sauver une partie des arbres / CASTRO Monique
Maires de France, n° 322, 03/2015, p. 36-37

Après l'abattage du quart des platanes, un traitement suscite un nouvel espoir alors que certaines communes repensent l'aménagement aux abords du canal.

4. INGENIERIE ECOLOGIQUE

4.1 Nature en ville et paysage

Aménagement : l'éclosion annoncée de l'agriculture en ville / ALBERT MARIE-DOUCE
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5808, 20/03/2015, p. 76-79

Au-delà des fantasmes, les projets foisonnent en France, surtout à Paris. Autant de potagers urbains, dont la valeur n'est pas que nutritive.

Conception écologique d'un espace public paysager : suivez le guide ! / HADDAD YAEL
Lien horticole, n° 920, 11/03/2015, p. 12-13

Le document Conception écologique d'un espace public paysager - Guide méthodologique de conduite de projet, édité fin 2014 par Plante et Cité, constitue une synthèse des réflexions menées par le Centre technique national dans le prolongement du lancement, en 2012, du label de gestion écologique Ecojardin et de la publication du Référentiel de gestion écologique des espaces verts.
http://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-23002-guide-conception-espace-public-ecologique.pdf

Serres : vers une gestion mutualisée ! / MEUNIER MARTINE
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 01/03/2015, p. 22-23

En 2013, par transfert de compétence, les serres municipales de Saint-Ouen ont rejoint les quatre autres serres communautaires de la communauté d'agglomération de Plaine Commune qui regroupe les villes d'Aubervilliers, d'Epinay-sur-Seine, de L'Ile-Saint-Denis, de la Courneuve, de Pierrefitte-sur-Seine, de Saint-Denis, de Saint-Ouen, de Stains et de Villetaneuse.

Qualité d'accueil et douceur de vivre / MEUNIER MARTINE
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 01/03/2015, p. 28-30

Entre ses 8 500 résidents annuels et ses 135 000 habitants estivaux, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a développé une logistique (équipement, personnel) qui permet, en toute situation, de proposer d'excellentes qualités d'accueil et un cadre de vie agréable pour tous. Ainsi, l'équipe permanente du service espaces verts, composée de 26 agents est renforcée, chaque année entre mars et novembre, par de nombreux saisonniers (près de 100 sur une saison !).

Ecoute et participation / MEUNIER MARTINE
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 01/03/2015, p. 36-37

Chaque année, le service espaces verts de la ville de Poitiers voit augmenter les surfaces à entretenir. Depuis peu, afin de proposer un cadre de vie toujours aussi attrayant à l'ensemble de sa population, la Ville souhaite davantage l'impliquer.

Perpignan végétalise ses pieds d'arbres
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 01/03/2015, P; 57-58

Les expériences de végétalisation des pieds d'arbres se multiplient. Ainsi, depuis 2011, la Ville de Perpignan s'est lancée dans une expérimentation sur l'ensemble de son territoire.

Toitures et murs végétalisés : les chemins de la qualité / MIGUET LAURENT
Paysage Actualités, n° 377, 01/03/2015, p. 16-17

Le Critt horticole (centre régional d'innovation et de transfert de technologie) de Rochefort et l'Adivet (Association française des toitures et façades végétales) organisent la troisième édition des Rencontres nationales sur la végétalisation des bâtiments, ce mercredi 18 mars, à Poitiers (Vienne).

La Roche sur Yon : sept vallées à préserver autour d'une ville à la campagne / HADDAD YAEL
Paysage Actualités, n° 377, 01/03/2015, p. 18-20

La préfecture de la Vendée compte seulement un tiers de surfaces urbanisées, laissant une grande place à un paysage de bocage et d'espaces boisés.

Des partenariats développés avec les acteurs locaux structurent l'élaboration d'une trame verte et bleue ancrée dans le territoire.

De l'agriculture urbaine à l'agri-urbanisme / LEMONIER MARC
Diagonal, n° 193, 24/02/2015, p. 27-56

Dossier :
- L'agriculture urbaine dans tous ses états
- Des bidonvilles aux villes occidentales
- Bobo-Dioulasso veaux, vaches, cochons, couvées
- Les jardins sur le toit
- Le mouton, agent des espaces verts
- Des poules en CDD
- Protéger l'agriculture, de la pression urbaine
- Marne et Gondoire : la campagne en ville nouvelle
- Essonne : le triangle vert, un territoire "agri-urbain"
- Bordeaux, au-delà du vignoble.

4.2 Environnement

- Développement durable

Sa mission : vulgariser la biodiversité / HADDAD YAEL
Lien horticole, n° 921, 18/03/2015, p. 20-21

Gilles Carcassès travaille au sein de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (95) depuis septembre 2009. Chargé de mission sur la biodiversité, il tente de rendre cette notion plus concrète aux yeux de ses collègues mais aussi du grand public.

Charte de l'environnement : l'âge de raison ?
Actualité Juridique. Droit Administratif, n° 9/2015, 16/03/2015, p. 486-522

Dix ans après sa promulgation, la Charte de l'environnement s'est vu reconnaître une pleine valeur constitutionnelle. Sans révolutionner le droit français, elle a eu sur lui des effets importants, même si la question de l'invocabilité de ses différentes dispositions n'a pas trouvé, pour le moment, de réponse simple. Le principe de responsabilité environnementale reste toutefois en attente d'une intervention du législateur. Le principe de précaution fait toujours l'objet de craintes qui sont plus fantasmatiques que réelles quand on analyse la jurisprudence. Quant au principe de participation du public, grâce à la question prioritaire de constitutionnalité, il est sans doute celui qui a le plus fait bouger le droit français.

Au sommaire de ce dossier :

- La charte de l'environnement, 10 ans après
- Les clairs obscurs de l'invocabilité de la Charte de l'environnement
- La responsabilité environnementale, dix ans après l'entrée en vigueur de la Charte
- Principe de précaution : exorciser les fantasmagories
- La participation du public

Biodiversité : l'Agence française sort enfin du bois / MADOUI LAURENCE
Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2261, 16/03/2015, p. 8-9
http://archives.lagazettedescommunes.com/27911819/-ew-l-ew-ew-agence-ew-ew-francaise-ew-ew-sort-ew-ew-enfin-ew-ew-du-ew-ew-bois-ew

Annoncée lors de la conférence environnementale de 2012, l'Agence pour la biodiversité émerge de son cocon. L'Assemblée entame le débat sur le texte qui crée ce nouvel établissement public.

Projet de loi sur la biodiversité : fin de l'examen des articles à l'Assemblée / LENORMAND ANNE
localtis.info, 03/2015
http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&did=1250268602118&cid=1250268653265

L'examen en première lecture du projet de loi sur la biodiversité s'est achevé le 19 mars à l'Assemblée nationale. Compensation des atteintes à la biodiversité, continuités écologiques, interdiction de produits phytosanitaires nuisibles aux abeilles, pollution lumineuse, érosion littorale, biodiversité en milieu urbain, chasse, etc. : récapitulatif des dernières modifications apportées au texte en attendant le vote solennel des députés le 24 mars.

L'Assemblée a voté la création de l'Agence de la biodiversité / LENORMAND ANNE
localtis.info, 03/2015
http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&did=1250268602118&cid=1250268636448

L'Assemblée nationale a voté le 17 mars au soir la création de l'Agence française de la biodiversité (AFB), élément central du projet de loi sur la biodiversité. Selon le texte examiné en première lecture par les députés, l'AFB, parrainée par l'astrophysicien Hubert Reeves, devra œuvrer en faveur d'une meilleure préservation des espaces naturels, de leur faune et de leur flore, et d'une action plus concertée des services de l'Etat.

Biodiversité : petites bêtes contre grands chantiers / BOEDEC MORGAN
Environnement magazine, n° 1735, 01/03/2015, p. 22-26

Depuis qu'elle est transcrite dans le Code de l'environnement, la directive Habitats, Faune, Flore devient un nid de contentieux et l'un des pires cauchemars des aménageurs. Espèces protégées contre pelleteuses, le combat dure depuis des années.

C'est l'histoire de David contre Goliath, version frêle nature contre béton armé. Partout en France, les milieux naturels et les cohortes d'espèces qui en dépendent suscitent un regain d'intérêt, cristallisent les oppositions, sont érigés en zones à défendre et réussissent à faire vaciller ou sombrer des projets d'équipements ou d'infrastructures.

La stratégie nationale en faveur de la biodiversité / MEUNIER MARTINE
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 01/03/2015, p. 33-35

Aux côtés de l'Etat, les collectivités doivent montrer l'exemple et traduire en actions concrètes sur le terrain les orientations et objectifs retenus. Malgré les engagements internationaux, européens, nationaux et locaux, la biodiversité décline fortement à l'échelle planétaire. Les objectifs fixés par la Convention sur la diversité biologique (CDB) à Rio de Janeiro en 1992 et celui fixé par l'Union européenne dans le cadre de son plan d'action pour la biodiversité (stopper la perte de biodiversité d'ici à 2010) n'ont pas été atteints.

Trame verte et bleue : la pratique enrichit la loi / MIGUET LAURENT
Paysage Actualités, n° 377, 01/03/2015, p. 42

Fin 2015, les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) devraient couvrir la totalité de l'Hexagone. Le suivi qui s'engage mettra l'accent sur la qualité paysagère.

Canal de l'Ourcq : une barge élagueuse améliore la gestion de la végétation / DESFONTAINES MICHEL
Paysage Actualités, n° 377, 01/03/2015, p. 38-39

Canaux de Paris a fait réaliser une structure flottante à moteur, équipée par le fabricant charentais Kirogn d'un outil de coupe facilitant les interventions d'entretien. Ces dernières s'effectuent depuis la voie d'eau. Sans obstacles.

Une trame noire, en complément des trames vertes et bleues / ROIZARD ERICK
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 02/2015, p. 59-60

La préoccupation croissante de l'impact de la lumière artificielle sur les êtres vivants, ainsi qu'une prise de conscience croissante des dépenses énergétiques générées par l'éclairage public (presque la moitié de la consommation énergétique d'une ville française), sont autant de facteurs qui ont encouragés l'agence Concepto à faire évoluer son approche des schémas directeurs d'aménagement lumière Sdal).

La lutte contre le mitage et la loi Alur, rupture ou continuité ? / LAMI Arnaud
Droit de l'environnement, n° 231, 02/2015, p. 57-62

Pour lutter contre l'urbanisation diffuse, la loi Alur reprend les mécanismes de protection des espaces naturels et des zones forestières et de densification des villes déjà utilisés dans les politiques d'urbanisme. Cette approche a pourtant montré ses limites.

- Phytosanitaire

Insecticides et abeilles : l'Assemblée vote l'interdiction des néonicotinoïdes en 2016 / AFP
LAGAZETTEDESCOMMUNES.COM, 19/03/2015
http://www.lagazettedescommunes.com/338201/insecticides-et-abeilles-lassemblee-vote-linterdiction-des-neonicotinoides-en-2016/

L'Assemblée nationale a voté jeudi, contre l'avis du gouvernement, l'interdiction à compter de janvier 2016 des produits phytosanitaires de la famille des néonicotinoïdes, réputés toxiques notamment pour les abeilles, via un amendement des socialistes Gérard Bapt et Delphine Batho.

Cimetières zéro phyto : à quand le miracle ?
localtis.info, 11/03/2015
http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250268587708&cid=1250268582571

Point noir des communes qui veulent bannir les pesticides, les cimetières sont, avec les terrains de sport, des espaces à contraintes pour leurs gestionnaires, car très minéraux et laissant peu de place au végétal. Patiemment, le recours à des méthodes alternatives de désherbage commence à émerger. Un guide aidant à y parvenir est dévoilé ce 11 mars, lors d'une journée dédiée à la gestion écologique des cimetières.
http://www.natureparif.fr/attachments/forumdesacteurs/guide_cimetiere/Guide_gestion_ecologique_cimetieres-web_VF.pdf?utm_source=activetrail&utm_medium=email&utm_campaign=Quand%20s%C3%A9pulture%20rime%20avec%20nature%20:%20Natureparif%20%C3%A9dite%20le%201er%20guide%20francophone%20de%20conception%20%C3%A9cologique%20des%20cimeti%C3%A8res

Le bio contrôle et les lois : des cadres fixés...qui évoluent déjà / DECOIN MARIANNE
Phytoma, n° 682, 01/03/2015, p. 14-17
http://www.phytoma-ldv.com/article-24014-Le_biocontrole_et_les_lois_des_cadres_fixes_qui_evoluent_deja

Le bio contrôle est annoncé par les pouvoirs publics français comme l'un des piliers de l'agro écologie et du futur plan Ecophyto 2. La réglementation lui fixe de nouveaux cadres...dont certains sont déjà en passe d'être modifiés.

Gare à la tentation "Zéro phyto"! / AAPP
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 02/2015, p. 10
Les applicateurs de l'AAPP sont des professionnels de l'entretien des espaces publics engagés de longue date auprès des pouvoirs publics pour améliorer les pratiques, réduire les quantités de produits phytosanitaires et leur impact sur l'environnement.

- Pollution

Friches urbaines polluées : les clés de leur reconversion / HADDAD Yaël
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 40-41
Les enjeux du développement durable conduisent les collectivités territoriales à prendre à bras-le-corps la question de la reconversion des friches urbaines polluées. Une démarche qui implique, encore plus que dans tout autre projet d'aménagement, anticipation et coordination des acteurs.

4.3 Déchets et propreté urbaine

Le bois d'emballages commence sa nouvelle vie / ARVAULT GUILLAUME
Recyclage Récupération, n° 921, 18/03/2015, p. 20-22
Sorti du statut de déchet en juillet dernier, le bois d'emballages peut continuer à alimenter, en tant que combustible de type biomasse, les chaufferies de classer 2910-A, qui restent leur principal débouché en France. Si la profession s'est en partie préparée à la SSD, certaines exigences en matière de tri, de formation ou de suivi qualité se mettent en place plus progressivement.

Loi "Royal" : le Sénat imprime sa marque
DECHETS INFOS, n° 64, 04/03/2015, p. 1-3
Les sénateurs ont introduit des dispositions sur les déchets allant dans le sens souhaité par les associations de collectivités. La commission mixte paritaire (CMP) devra chercher un compromis. Verdict prévu le 10 mars.

Recyclage : les petits pas de la filière des cartouches / CANTO ALBANE
Environnement magazine, n° 1735, 01/03/2015, p. 36-37
Bon gré, mal gré, les acteurs de la filière des cartouches d'impression ont appris à travailler ensemble via une convention d'engagements volontaires signée en 2011. Une démarche à amplifier pour faire face à la REP qui les attend.

Vers une normalisation de la qualité de la propreté urbaine? / GAYDRE Frédéric
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 37-39
Pour bon nombre de territoires, communes et communautés, la thématique de la propreté urbaine constituait un enjeu fort pour la population. De plus en plus de collectivités s'inscrivent dans des démarches « qualité » pour améliorer la gestion de leur espace public et les résultats de leurs politiques de propreté urbaine tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

10 conseils pour entreprendre une collecte séparée des bio déchets / HUTEAU Hélène
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 44-45
Les sénateurs ont confirmé la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025 dans le projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte. Les collectivités choisiront leur méthode de collecte et son rythme de mise en œuvre.

5. TRANSVERSAL SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX

Baisse des dotations : le rôle du DGST ? / MEUNIER MARTINE
Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, n° 161, 01/03/2015, p. 26

Guy Peigner est le directeur général des services techniques de la Ville de Besançon, dans le département du Doubs. Alors que 2015 annonce une baisse des budgets dans toutes les collectivités, il nous livre en quelques points la stratégie adoptée.

Accessibilité : les directeurs de services techniques en première ligne / POINAS Ségolène
Techni.cites, n° 281, 03/2015, p. 76-77

Dans l'immense chantier que constitue la mise en accessibilité des territoires, les directeurs des services techniques jouent un rôle central. À la fois pilotes techniques des projets, garants de leur cohérence avec les politiques d'aménagement, moteur de la concertation et interlocuteurs privilégiés : sans eux, l'accessibilité resterait un vœu pieu.

Les 11 lettres d'information documentaire thématiques mensuelles, proposées par le réseau des documentalistes du CNFPT, traitent des informations relatives aux champs de l'action publique locale :

1. Action éducative et sport
2. Aménagement et développement durable des territoires
3. Culture
4. Droit public, collectivités territoriales, citoyenneté, achat public
5. Finances et gestion locale
6. Formation professionnelle, ingénierie de formation, pédagogie
7. Information, systèmes d'information
8. Sécurité, police municipale
9. Sécurité, sapeurs-pompiers et risques majeurs
10. Services techniques urbains et infrastructures publiques
11. Solidarité, cohésion sociale, enfance (lettre bimensuelle)

L'objectif de ces lettres est de fournir au lecteur une veille documentaire et de lui fournir des informations issues de la presse, de publications professionnelles et du web.

Les référents-documentalistes de ces lettres sont :
Brigitte BONIN (lettres n°6 et 7), Chantal COUPIGNY (lettre n° 2), Florence FLEURY (lettre n°4), Bérangère GODEMENT (lettres n°11), Hélène JURAIN (lettre n°3), Catherine LE QUERRE (lettre n°5), Annie MOREAU (lettres n°8 et 9), Fabienne ODILE (lettre n°10), Dorothée PLARD (lettre n°1).

D'autres thématiques viendront prochainement enrichir cette veille :
- Communication
- Europe, coopération internationale
- Fonction publique territoriale, statut
- Santé